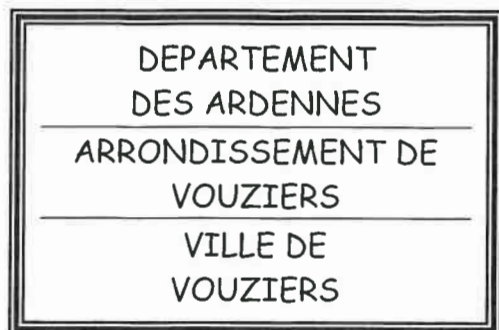


2023/051



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2023/30

**Réunion du 28 mars 2023 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 21/03/2023

Nombre de Conseillers :

Date d'affichage : 21/03/2023

**En exercice : 29
Présents : 22
Votants : 25**

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, M. Pascal COLSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, M. Olivier GODART, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, Mme Nadège GUEILLIOT LAMPSON, M. Christophe LEBON, Mme Marina LESCOUET, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, Mme Françoise PAYEN et M. Hubert RENOLLET

Excusés avec pouvoir de vote : M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD ; M. Frédéric MULLER donne pouvoir de vote à Mme Martine BAUDART et Mme Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude BERGERY

OBJET : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS POUR LE PASSAGE D'UNE CANALISATION ENTERREE

Considérant que la commune de Vouziers a signé, en date du 12 janvier 2021, une convention avec ENEDIS pour autoriser le passage d'une ligne électrique souterraine de 20 000 Volts sur la parcelle AH 256 - 34 rue Gambetta - dont elle est propriétaire,

Considérant que la signature de cette convention implique la création d'une servitude d'accès et d'occupation sur ladite parcelle qui doit être authentifiée par un acte notarié, ce dernier étant pris en charge par ENEDIS,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER la convention de servitude conclue avec ENEDIS telle que présentée en annexe
- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la servitude mentionnée ci-avant et ses suites, avec faculté de subdéléguer au profit de tout clerc ou collaborateur de l'étude de Maître Emmanuel ROGE, Notaire à Gueux.

Le Maire,

Yann DUGARD



La Secrétaire de séance,

Marie-Claude BERGERY



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le : 18 avril 2023
Et de sa publication ou notification le : 18 avril 2023